



## PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

**Mardi 8 février 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi 8 février 2024 à dix-huit heures, le Conseil municipal de la Commune de Villeneuve-la-Garenne légalement convoqué par M. Pascal PELAIN Maire, par convocations postées le vendredi 2 février 2024 et par voie dématérialisée le même jour, conformément aux dispositions des articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code général des collectivités territoriales, s'est réuni à la salle du Conseil municipal à l'Hôtel de ville de Villeneuve-la-Garenne sous la présidence de son Maire.

### **ÉTAIENT PRESENTS :**

M. Pascal PELAIN, Maire de Villeneuve-la-Garenne,

Mme Carine BANSEDE, M. Frédéric RARCHAERT, Mme Khady FOFANA, Mme Leïla LARIK, M. Alain-Xavier FRANCOIS, Mme Sandrine HERTIG (à partir de 18h05), M. Bachir HADDOUCHE (à partir de 18h15), M. Kiran GURUNG (à partir de 18h05), M. Lahcen BAYLAL, Maires-adjoints.

Mme Monique LABORNE, M. Mohamed AMAGHAR, Mme Mirtha HENRIOL, M. Dayan KIRINDI ARACHCHIGE, Mme Fatma SERIR, M. Salah KOBBI, M. Larbi OUHAMMOU, Conseillers municipaux délégués.

Mme Eduarda RODRIGUES-PINTO (à partir de 18h04), Mme Joanna MOHAMED, M. Gaoussou KEITA, Mme Rolande CHAVANNE, M. Jérémie LAGARDE (à partir de 18h06), M. Abdelaziz BENTAJ, Mme Emmanuelle RASSABY, M. Gabriel MASSOU, Mme Eve NIELBIEN, Conseillers municipaux.

### **POUVOIRS :**

M. Arnaud PERICARD, adjoint au Maire, donne pouvoir à M. Lahcen BAYLAL,

Mme Fatima AAZIZ, adjointe au Maire, donne pouvoir à Mme Leïla LARIK,

Mme Sandrine HERTIG, adjointe au Maire, donne pouvoir à M. Frédéric RARCHAERT (jusqu'à 18h05),

M. Kiran GURUNG, adjoint au Maire, donne pouvoir à Mme Fatma SERIR (jusqu'à 18h05),

Mme Zoubida KHATTALA, adjointe au Maire, donne pouvoir à Mme Mirtha HENRIOL,

Mme Eduarda RODRIGUES-PINTO, conseillère municipale donne pouvoir à M. Gaoussou KEITA (jusqu'à 18h04),

M. Erick PELEAU, conseiller municipal, donne pouvoir à M. Jérémie LAGARDE,

Mme Mariam KANTE, conseillère municipale, donne pouvoir à M. Pascal PELAIN.

### **ABSENTS :**

M. Bachir HADDOUCHE, adjoint au Maire (jusqu'à 18h15),

M. Jérémie LAGARDE, conseiller municipal (jusqu'à 18h06),

M. Christophe DOUAY, conseiller municipal,

Mme Yaël LEVY, conseillère municipale,

M. Abdel AIT OMAR, conseiller municipal,

Mme Sandrine PAYET, conseillère municipale.

---

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Mme Fatma SERIR, Conseillère municipale déléguée, désignée en séance conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales (C.G.C.T.).

---

Date d'affichage :

---

## SOMMAIRE

### **-Approbation du compte-rendu de la séance du 19 décembre 2023**

#### **PARTENARIATS EXTERIEURS**

- 1- Communication du rapport 2023 sur l'égalité entre les femmes et les hommes au sein de la Commune de Villeneuve-la-Garenne
- 2- Approbation de la convention entre l'association "ACTION CONTRE LA FAIM" et la Commune de Villeneuve-la-Garenne (en présence des membres du Conseil municipal des jeunes)
- 3- Création de tarifs dans le cadre de la course en faveur des droits de la femme le 10 mars 2024 en partenariat avec la commune de L'Ile-Saint-Denis

#### **COHESION ET RAYONNEMENT**

- 4- Modification des horaires de pause méridienne pour les écoles élémentaires Jean Moulin a et b
- 5- Modification des secteurs scolaires des écoles maternelles et élémentaires à partir de la rentrée scolaire 2024/2025

#### **AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET CADRE DE VIE**

- 6- Bilan annuel des cessions et des acquisitions immobilières réalisées par la Ville pour l'année 2023
- 7- Bilan annuel des cessions et des acquisitions immobilières réalisées par la Ville pour l'année 2023
- 8- Demande de garantie communale des emprunts LLI dans le cadre de l'acquisition en VEFA par Immobilière 3F auprès de ICADE PROMOTION de 22 logements intermédiaires

#### **RESSOURCES HUMAINES**

- 9- Modalité de versement de la prime instituée par le décret n°2023-1006 du 31 octobre 2023 portant création d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle
- 10- Prise en charge de la gestion du CNAS par la Ville

#### **SECURITES JURIDIQUES**

- 11- Approbation d'une convention constitutive d'un groupement de commande avec l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine et des communes d'Argenteuil, d'Asnières-sur-Seine de Colombes, de Gennevilliers et de Villeneuve-la-Garenne en vue de la conclusion d'un accord-cadre à bons de commande relatif à une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en place d'une stratégie numérique responsable

#### **FINANCES**

- 12- Débat d'orientation budgétaire 2024 pour le budget principal de la Ville

*Communication des décisions municipales et des marchés publics pris par Monsieur le Maire en vertu des dispositions de l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales.*

**M. PELAIN, Maire :**

Nous allons donc débiter, je vous propose que notre collègue, Mme SERIR assure le secrétariat de la séance. Y-a-t-il des oppositions ou des abstentions ? Mme Fatma SERIR vous êtes désignée pour faire l'appel, je vous en prie.

Mme SERIR procède à l'appel.

**M. PELAIN, Maire :**

Merci. Le quorum est atteint, nous pouvons donc débiter ce Conseil. La commission technique et la commission des finances se sont tenues les 4 et 6 février dernier. Le CST s'est réuni le 24 janvier 2024.

**Approbation du compte-rendu de la séance du 19 décembre 2023.**

**M. PELAIN, Maire :**

Y-a-t-il des remarques ? allez-y, je vous en prie.

**Mme RASSABY :**

Bonjour, juste je profite de ce point pour demander s'il y a un souci sur la mise en ligne sur le site de la Ville puisqu'on ne trouve plus la liste des délibérations qui y figurent sont très partielles. Donc voilà simplement pour poser la question.

**M. PELAIN, Maire :**

On vous répondra tout à l'heure lorsqu'on aura regardé s'il y a un souci ou pas, mais a priori non, mais on vous dit ça dans quelques minutes ou à la fin du Conseil.

D'autres remarques sur le compte rendu ? Je le mets aux voix. Des votes contre ? Des abstentions ? Il est adopté à l'unanimité.

LE CONSEIL,

Après en avoir délibéré,

- **ADOPTE**

Le compte rendu de la séance du 19 décembre 2023.

**Pour : M. Pascal PELAIN, Mme Carine BANSEDE, M. Frédéric RARCHAERT, Mme Khady FOFANA, M. Arnaud PERICARD, Mme Fatima AAZIZ, Mme Leïla LARIK, M. Alain-Xavier FRANCOIS, Mme Sandrine HERTIG , M. Kiran GURUNG, M. Lahcen BAYLAL, Mme Zoubida KHATTALA**

**Mme Monique LABORNE, M. Mohamed AMAGHAR, Mme Mirtha HENRIOL, M. Dayan KIRINDI ARACHCHIGE, Mme Fatma SERIR, M. Salah KOBBI, M. Larbi OUHAMMOU, Mme Eduarda RODRIGUES-PINTO), Mme Joanna MOHAMED, M. Gaoussou KEITA, Mme Rolande CHAVANNE, Mme Mariam Kante, M. Abdelaziz BENTAJ, Mme Emmanuelle RASSABY, M. Gabriel MASSOU, Mme Eve NIELBIEN.**

# 1 - Communication du rapport 2023 sur l'égalité entre les femmes et les hommes au sein de la Commune de Villeneuve-la-Garenne

**Rapporteur** : Mme Leïla LARIK

Partout dans le monde, les modèles sociaux enferment les femmes et les hommes dans des relations inégales et ces normes sont fortement ancrées dans les mentalités. L'égalité femmes-hommes est donc une priorité transversale à prendre en compte dans l'intégration de nos politiques publiques. C'est une exigence de notre démocratie qui nous oblige aussi à réfléchir collectivement.

S'engager sur une démarche de prévention contre toutes formes de discrimination, des violences faites aux femmes, de la dégradation des relations entre les filles et les garçons et de la place des femmes dans le monde du travail et dans l'espace public. Avec la loi du 4 août 2014, les collectivités doivent désormais constituer un rapport annuel sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. Ce rapport est une opportunité, bien sûr, et une démarche indispensable pour la collectivité. Ainsi nous pourrons chaque année diagnostiquer, analyser nos forces et nos faiblesses dans la mise en œuvre de notre politique en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, et bien évidemment ce rapport a vocation à s'enrichir, à être complété, amélioré au fil des années. Nous avons actuellement 2 chargées de mission que nous avons recrutées, une sur l'égalité femme-homme à temps plein et une sur le champ des préventions. Je rappelle les axes sur lesquels nous travaillons :

- promouvoir les droits et principes de l'égalité entre les femmes et les hommes ;
- lutter contre les stéréotypes de genre et les discriminations ;
- valoriser et favoriser la représentation et la participation des femmes dans toutes les sphères que ce soit publique ou politique ;
- permettre aux femmes et aux hommes un égal accès aux activités et installations culturelles, sportives et de loisirs ;
- et bien évidemment renforcer les politiques et actions contre toutes formes de violence.

Je réaffirme avec force bien évidemment l'engagement de notre Ville sur ces questions avec tous les champs qu'elle comporte et je rappelle également que c'est une politique qui nécessite du temps car le changement est long. Je tiens à remercier Monsieur le Maire pour son engagement en faveur de l'égalité et sa confiance. Je tiens également à remercier nos 2 chargées de mission pour leur engagement et leur professionnalisme. Je remercie également tous les services de la Ville dans la mise en place de leurs projets, ils seront également force de proposition en faveur de l'égalité. Je remercie également bien sûr nos associations qui travaillent aussi sur le terrain sur ces questions-là. Je remercie également nos commerçants, nos institutions, nos différents partenaires dans leur engagement en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes et bien évidemment mes collègues élus pleinement engagés sur le sujet.

Sur la base de tous ces éléments, il est donc proposé au Conseil municipal de bien vouloir prendre acte de la communication par Monsieur le Maire du rapport 2023 sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes au sein de la collectivité.

**M. PELAIN, Maire :**

Merci. Y-a-t-il des questions ou des remarques ? Il n'y en a pas. Nous prenons acte de la communication de ce rapport. Pas d'opposition ou d'abstention ? je vous remercie.

LE CONSEIL,  
Après en avoir délibéré,

- **PREND ACTE**

De la communication par Monsieur le Maire du rapport 2023 sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes au sein de la collectivité.

**Pour : M. Pascal PELAIN, Mme Carine BANSEDE, M. Frédéric RARCHAERT, Mme Khady FOFANA, M. Arnaud PERICARD, Mme Fatima AAZIZ, Mme Leïla LARIK, M. Alain-Xavier FRANCOIS, Mme Sandrine HERTIG , M. Kiran GURUNG, M. Lahcen BAYLAL, Mme Zoubida KHATTALA**

**Mme Monique LABORNE, M. Mohamed AMAGHAR, Mme Mirtha HENRIOL, M. Dayan KIRINDI ARACHCHIGE, Mme Fatma SERIR, M. Salah KOBBI, M. Larbi OUHAMMOU, Mme Eduarda RODRIGUES-PINTO), Mme Joanna MOHAMED, M. Gaoussou KEITA, Mme Rolande CHAVANNE, Mme Mariam Kante, M. Abdelaziz BENTAJ, Mme Emmanuelle RASSABY, M. Gabriel MASSOU, Mme Eve NIELBIEN.**

**M. PELAIN, Maire :** Nous passons au point suivant et nous avons aujourd'hui l'honneur de recevoir les membres du Conseil municipal des jeunes (CMJ) qui vont nous présenter un bilan des activités réalisées de leur mandat, suivi de la présentation de la délibération suivante. Chers conseillers et chères conseillères, n'hésitez pas à vous approcher. C'est à vous. Il faut appuyer sur le bouton droit. Juste petite consigne pour que tout se passe bien, on allume les micros les uns après les autres, autrement ça ne fonctionne pas, donc celui qui clignote là, il faut l'éteindre. Et lorsque vous avez pris votre parole et que vous avez terminé votre prise de parole, il faudra donc l'éteindre et éteindre celui de la personne qui vient de prendre la parole et la suivante allumera le sien, je vous en prie allez-y.

#### **Membre du CMJ :**

En février 2022, nous avons tous rejoints le CMJ dans un but commun : représenter la jeunesse villénogarennoise et améliorer le cadre de vie des jeunes de la commune, mais aussi mener des animations d'ouverture culturelle et citoyenne. Le début de notre mandat a été marqué par une volonté de créer une cohésion autour du groupe, aussi nous nous sommes attelés à créer des temps forts qui servaient à la fois de moments de travail afin de poser nos idées et de créer les commissions, mais aussi à renforcer les liens qui se sont tissés au fur et à mesure de nos rendez-vous.

Les commissions créées par le CMJ sont les suivantes :

- Culture et Sport ;
- Solidarité et écologie.

Elles ont été présentées lors de l'assemblée plénière d'installation qui a eu lieu ici même en mars 2022. Ces commissions se réunissent de manière bimensuelle voire, mensuelle. Le premier projet mis en place par le CMJ a été l'organisation d'un thé citoyen déconstruisant la fascination de la figure du criminel chez les jeunes. Cet évènement a été organisé en présence d'un sociologue et a été un moment d'échange et d'apprentissage pour plus de 60 jeunes.

#### **Membre du CMJ :**

Des membres de la commission Culture et Sport ont participé à la création du Café Littéraire du service jeunesse, un club de lecture 16-25 ans qui se réunit mensuellement au côté d'une professeure de lettres et d'un animateur depuis juin 2022. Le Café Littéraire a pour vocation d'être un espace convivial d'échange pour jeunes passionnés de littérature. Le groupe compte actuellement 17 membres actifs et a travaillé sur des thématiques aussi variées que la tragédie contemporaine, la littérature russe ou encore le polar. En filigrane depuis plusieurs mois, ce groupe met l'accent sur l'interprétation théâtrale et organisera un séjour de découverte des genres théâtraux à Avignon en juillet prochain.

### **Membre du CMJ :**

Le Conseil municipal des jeunes a co-porté le premier projet Valeurs de La République (VLR) qui a eu pour thématique l'égalité femme-homme. Un groupe de travail a été constitué par le service jeunesse au côté de jeunes du CMJ et s'est attelé pendant près de cinq mois à se sensibiliser à cette thématique, allant à la rencontre d'un public intergénérationnel lors de micros-trottoirs. Nous avons même eu la chance de rencontrer la ministre à l'égalité femme-homme de l'époque, Mme Elisabeth ROME. Un reportage retraçant toute cette aventure a été réalisé, ce dernier a ensuite été diffusé lors d'une restitution au cinéma André Malraux en mars 2023.

### **Membre du CMJ :**

Dans la même lignée, nous avons eu la chance de pouvoir organiser un ciné-débat en partenariat avec la Fondation GoodPlanet dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes. Ce ciné-débat intergénérationnel organisé à la Fabrik sur le film Woman de Yann Arthus-Bertrand a touché un public de près de 80 personnes.

La commission Culture et Sport a notamment profité du jumelage de la ville avec le musée du Louvre pour se saisir des outils tels que le Louvre en boîte. Nous avons eu la chance de participer à une nocturne étudiante et de recevoir un médiateur du Louvre à la Fabrik afin de travailler sur l'organisation d'une future exposition.

### **Membre du CMJ :**

Au-delà de la mise en place de projets, le CMJ a su remplir son rôle représentatif en participant activement à toutes les commémorations des Armistices ou encore en participant à des cérémonies de mariage au côté de Monsieur le Maire. Chaque année, le CMJ participe activement au Green Challenge organisé par le service gestion urbaine et sociale de proximité. Nous avons aussi récemment participé à la rencontre de tous les Conseils de jeunes des Hauts-de-Seine organisée à Issy-les-Moulineaux par l'ANACEJ en novembre dernier. Nous veillons à participer aux différents événements de la Commune et dans la perspective des Jeux Olympiques 2024 nous avons eu l'opportunité d'assurer le passage de flambeau entre Gennevilliers, Villeneuve-la-Garenne et Clichy durant le Tour Olympique 92.

### **Membre du CMJ :**

Pour le semestre restant de son mandat, le CMJ participera à un groupe de travail sur les Valeurs de La République, la 2<sup>ème</sup> édition de VLR qui cette fois-ci traitera des différents types de discrimination. Le projet débutera le samedi 2 mars et prendra fin en juin lors d'une restitution dont les contours restent à définir. Nous organiserons aussi un thé citoyen qui cette fois-ci portera sur la thématique des régimes totalitaires. Nous avons pour objectif ici de dresser un portrait de l'humanité sur le siècle dernier. Une exposition sera organisée et nous ferons appel à un historien pour mener une conférence auprès des jeunes. L'événement se déroulera à la Fabrik.

### **Membre du CMJ :**

A l'approche des Jeux Olympiques, nous renforçons notre lien avec le service des sports et organisons des Olympiades lors de la semaine olympique et paralympique à destination des écoles élémentaires qui aura lieu début avril. Nous travaillons à l'extension de cette semaine au public collégien, l'objectif principal étant de sensibiliser les participants à l'inclusion et à la diversité. Cela implique de promouvoir une compréhension approfondie des défis auxquels sont confrontées les personnes en situation de handicap dans le domaine du sport, tout en soulignant les compétences des talents et la réalisation de ces athlètes.

### **M. PELAIN, Maire :**

Merci pour cette présentation de votre bilan. On tient toutes et tous à vous féliciter, à vous remercier pour votre engagement depuis presque 2 ans maintenant et remercier l'équipe aussi qui encadre ce CMJ qui est dans la salle. Bravo à vous d'être arrivés à faire vivre ce CMJ parce que c'est très important et la relève est dans la salle, je pense qu'on peut le dire.

On va passer à la délibération. Le CMJ a souhaité et nous avons souhaité qu'il puisse présenter au sein de ce Conseil municipal une délibération sur laquelle on pourra débattre, ou de manière plus large sur le CMJ d'ailleurs, et je l'espère approuver pour la première fois à Villeneuve-la-Garenne une délibération portée par le CMJ.

## **2- Approbation de la convention entre l'association Action contre la Faim et la Commune de Villeneuve-la-Garenne**

**Rapporteur** : Membre du CMJ

Dans le cadre de la commission Sport et de la commission Solidarité, nous souhaitons organiser une Course contre la faim en partenariat avec l'ONG Action contre la Faim. Après diagnostic, nous avons constaté que les Courses contre la faim étaient organisées sans réelle visibilité au sein des établissements scolaires et ne touchaient que quelques classes. La course que nous organisons s'adresse à près de 150 jeunes du collège, mais aussi aux jeunes jusqu'à 25 ans afin de brasser un maximum de public et de faire de ce moment plus qu'une course mais un événement. Cet événement s'articulera donc autour du sport, du bien-être et de la solidarité et nous mettrons en place des stands divers autour de ces thématiques lors de sa réalisation le 25 mai à Gaston Bouillant. La communication sera effectuée par nos soins au sein des établissements que nous fréquentons, mais aussi au sein des structures du service jeunesse, l'Atelier et la Fabrik. Les inscriptions s'effectueront à la Fabrik et la sensibilisation aux parrainages sera effectuée par un bénévole d'Action contre la Faim le mercredi 24 avril.

Les jeunes devront trouver des parrains qui s'engageront à reverser à Action contre la Faim la somme due par tour effectué. Les dons seront ensuite reversés par Action contre la Faim à l'une de leurs nombreuses antennes qui luttent contre la famine à travers le monde.

C'est pour ce dernier projet que nous vous soumettons la délibération suivante.

**M. PELAIN, Maire :**

Merci. Y-a-t-il des remarques ? M. BENTAJ, je vous en prie.

**M. BENTAJ :**

C'est juste pour faire l'exercice de l'opposition puisqu'on a des jeunes. Je n'avais pas prévu d'intervenir, mais simplement, est-ce que vous pouvez nous clarifier pourquoi le choix de cette action-là parmi tant d'autres, je pense notamment à des actions d'amélioration des services jeunesse, il y a tellement d'actions à mener sur la Ville, pourquoi avoir choisi Action contre la Faim.

**M. PELAIN, Maire :**

Allez-y.

**Membre du CMJ :**

Bonjour. Déjà tout d'abord, avec tout le CMJ, on s'est mis d'accord sur cette thématique parce que pour nous, c'est important d'aider d'autres jeunes dans le monde, parce que nous ici on a la chance d'avoir accès à tout ce qu'on a besoin ici et c'était important pour nous d'aider d'autres enfants dans le monde.

**M. PELAIN, Maire :**

Merci. Vous voulez compléter ? Allez-y.

**Membre du CMJ :**

J'aimerais aussi rajouter que c'est un projet qu'on aurait pu faire certes parmi tant d'autres, mais c'est aussi un projet qu'on a choisi tous ensemble. Et je pense que ça aurait été celui-là ou un autre, enfin le but final, il sera le même, ce sera d'aider.

**M. PELAIN, Maire :**

Merci. M. LAGARDE.

**M. LAGARDE :**

Bonjour à toutes et à tous. Moi j'ai juste une question, ils sont où les garçons ?

**M. PELAIN, Maire :**

Les garçons, levez la main dans la salle, le garçon, 2, 3, bravo Leïla, Leïla a bien bossé. Est-ce qu'il y a d'autres remarques ? M. MASSOU, je vous en prie.

**M. MASSOU :**

Bonsoir. Sur le rapport lui-même moi j'avais une question que j'avais posée à la commission des finances. Sur ce thème-là, il y a de très nombreuses associations qui luttent contre la faim dans le monde. Comment est venue l'idée de travailler spécifiquement avec celle-là, c'est ma première question. Deuxième chose, donc là si je comprends bien, vous êtes en fin de mandat. Dommage que l'on ne vous voie ici dans la salle du Conseil qu'en fin de mandat, je pense que ça serait intéressant qu'on ait un débat avec le Conseil municipal des jeunes en début de mandat parce que, pas pour leur imposer quoi que ce soit, mais pour avoir un échange sur leur vision de ce qu'ils vont essayer de faire et peut-être aider à enrichir leur programme. Et troisième remarque, c'est que depuis votre élection au CMJ, moi en tant qu' élu, mais peut-être que d'autres ont eu d'autres informations, moi je n'ai jamais été informé des initiatives que vous faisiez en tant que Conseil municipal des jeunes en tant qu'élus dans ce Conseil municipal, donc je trouve ça dommage.

**M. PELAIN, Maire :**

Allez-y et je compléterai si vous le souhaitez ensuite.

**Membre du CMJ :**

Pour la première question, déjà on a choisi de collaborer avec la Course contre la faim parce qu'on connaissait déjà cette association et de nombreux jeunes, dont moi, avaient déjà travaillé avec eux. Déjà en primaire, quand j'étais à l'école élémentaire, on avait déjà travaillé avec eux, on avait couru, puis ensuite récolté de l'argent pour les autres pays. Et on s'est dit que cette association-là justement pourrait perdurer dans le temps et on pourrait collaborer avec eux vu qu'on connaissait déjà.

**M. PELAIN, Maire :**

Ensuite oui, alors ce n'est pas tout à fait la fin du mandat M. MASSOU quand même, c'est septembre, donc on est plus proche de la fin du mandat, mais on n'y est pas tout à fait malgré tout. C'est une initiative que nous avons souhaitée mettre en place, ça n'avait jamais été fait donc effectivement il faut un début à tout et on le fait aujourd'hui. Et régulièrement le CMJ organise différents moments à la Fabrik ou ailleurs sur



différentes thématiques. C'est un groupe qui est vraiment dynamique, que je le redis grâce à l'équipe qui est dans la salle et à mon collègue, M. HADDOUCHE, et qui a bien pris, ce qui n'était pas le cas précédemment, a bien pris en charge cette responsabilité qu'ils avaient. Et puis vous les croisez régulièrement à tous les temps patriotiques que nous organisons également. Vous avez même pour certains accompagné des élus à des mariages, et cetera. Donc il y a de nombreux temps, on pourra vous donner, mais ça a déjà été fait, le bilan de tout ce qui a pu être proposé pendant ce mandat-là. M. HADDOUCHE, vous voulez rajouter quelque chose.

**M. HADDOUCHE :**

Alors moi je tenais à dire, bonjour à toutes et à tous, pardonnez-moi du léger retard, en tous les cas au nom du Conseil municipal ici, tous les collègues, quels qu'ils soient, vous félicitent avant tout, bravo pour votre engagement puisque vous êtes jeunes et vous êtes dynamiques, et ça c'est l'essentiel. Alors quel que soit le projet que vous faites, bravo, félicitations.

**M. PELAIN, Maire :**

S'il n'y a pas d'autres remarques, on va passer au vote. C'est le moment important aussi pour vous. Alors y-a-t-il des votes contre cette délibération ? Des abstentions ? Il n'y en a pas. On va quand même tous voter. On peut les applaudir.

LE CONSEIL,  
Après en avoir délibéré,

- **APPROUVE**

La convention entre l'association Action contre la Faim et la commune de Villeneuve-la-Garenne.

**Unanimité**

**M. PELAIN, Maire** Bravo à vous et merci pour ce que vous faites. Vous pouvez y aller ou vous pouvez rester dans la salle sans problème jusqu'à la fin du Conseil. On va prendre juste quelques secondes pour enlever le mobilier du milieu.

### **3- Création de tarifs pour la course en faveur des droits de la femme le 10 mars 2024 en partenariat avec la commune de L'Ile-Saint-Denis**

---

**Rapporteur :** Mme Leïla LARIK

Dans le cadre de la journée internationale de lutte pour les droits des femmes le 8 mars 2024, Villeneuve-la-Garenne et L'Ile-Saint-Denis s'unissent pour faire avancer l'égalité entre les femmes et les hommes. Une course et une marche pour le droit des femmes au départ du Village Olympique de L'Ile-Saint-Denis et à destination de l'Hôtel de Ville de Villeneuve-la-Garenne sera organisée le 10 mars 2024. L'objectif de cet événement est de promouvoir la pratique sportive féminine, d'encourager la réappropriation de l'espace public, de sensibiliser le grand public et de mobiliser la population sur cette thématique. Il s'agit d'une course payante.

Il est donc proposé au Conseil municipal de bien vouloir approuver la création des nouveaux tarifs ci-dessous. Pour les résidents de L'Ile-Saint-Denis et de Villeneuve-la-Garenne sur présentation d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois, 2 € pour les mineurs sur présentation d'un justificatif, 5 € pour les majeurs ; pour les non-résidents de ces 2 villes, 5 € pour les mineurs sur présentation d'un justificatif et 10 € pour les majeurs.

**M. PELAIN, Maire :**

Merci. Y-a-t-il des remarques ? Il n'y en a pas. Je mets donc aux voix. Des votes contre ? Des abstentions ? C'est donc adopté à l'unanimité, je vous en remercie.

LE CONSEIL,

Après en avoir délibéré,

• **APPROUVE**

La création des nouveaux tarifs ci-dessous. Pour les résidents de L'Ile-Saint-Denis et de Villeneuve-la-Garenne sur présentation d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois, 2 € pour les mineurs sur présentation d'un justificatif, 5 € pour les majeurs ; pour les non-résidents de ces 2 villes, 5 € pour les mineurs sur présentation d'un justificatif et 10 € pour les majeurs.

**Unanimité**

#### **4- Modification des horaires de pause méridienne pour les écoles élémentaires Jean Moulin**

**Rapporteur** : Mme Khady FOFANA

Les écoles élémentaires Jean Moulin A et B ont intégré des écoles provisoires en septembre 2021. Ces écoles en modulaires partagent un réfectoire commun équipé en self de 160 places assises ce qui représente une capacité inférieure à ce qu'elles avaient dans leurs anciens bâtiments. Avant cette intégration, l'ensemble des élèves déjeunaient de 11h45 à 13h30. Depuis septembre 2021, afin de pouvoir gérer ce flux d'élèves, le Directeur des services départementaux de l'Education nationale accordait une dérogation imaginée par les équipes pédagogiques pour permettre aux enfants de déjeuner dans de bonnes conditions et de reprendre les cours de l'après-midi sans retard. Cette dérogation consiste dans les horaires suivants :

- Midi sortie à 11h30 pour les CP/CE1 et 11h45 pour les CE2/CM1/CM2 ;
- Entrée après-midi à 13h15 CP/CE1 et 13h30 pour les CE2/CM1/CM2.

Cette particularité devant perdurer dans les prochaines années scolaires tant que les écoles resteront dans cette configuration architecturale, le DASEN a demandé par son courrier du 8 novembre dernier, d'adopter une délibération du Conseil municipal actant définitivement ces horaires de manière pérenne. Elle sera proposée au Conseil départemental de l'Education nationale, organe compétent en ce qui concerne le fonctionnement des établissements scolaires. Il ne sera ainsi plus nécessaire alors de faire une demande de dérogation chaque année.

Je tiens à remercier vraiment toutes les personnes qui ont participé, parce que ce n'était pas simple. On a fait un sondage, on a associé les parents d'élèves élus, bien évidemment les directeurs du groupe scolaire et bien évidemment les services de la Ville. Et très rapidement, on est arrivé à un consensus qui aujourd'hui fonctionne. Donc je tenais vraiment à remercier toute la communauté éducative qui a participé, parce que c'est très important.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver ces horaires de pause méridienne pour les écoles Jean Moulin A et B qui donnent satisfaction sur le terrain.

**M. PELAIN, Maire :**

Merci. Y-a-t-il des remarques ? M. MASSOU, je vous en prie.

**M. MASSOU :**

J'avais juste une question et une remarque. L'aspect positif de la note, c'est qu'il y a une augmentation du nombre de demi-pensionnaires, ça c'est un phénomène qui est nouveau qui est à remarquer, je pense que ce

n'est pas indépendant du changement de prestataire. La deuxième chose, c'est le quart d'heure suffit de décalage entre les 2 sorties pour résorber les questions de places dans la cantine ?

**Mme FOFANA :**

Bonsoir M. MASSOU. Oui, tout à fait, ça suffit amplement et comme je l'avais dit précédemment, en fait c'est vraiment quelque chose qui a été travaillé avec les directeurs d'accueil de loisirs, les directeurs et puis on a sollicité aussi les parents. Et l'idée, c'était vraiment d'avoir le temps nécessaire pour que les enfants puissent manger dans des bonnes conditions. Alors maintenant personne n'est dupe, effectivement ça nécessite quand même à des moments d'accélérer les choses, mais en l'état, ça fonctionne. J'avais juste une petite précision à apporter par rapport à ce que vous disiez sur les effectifs qui avaient évolué, vous avez raison, on a beaucoup plus d'enfants en charge au sein des groupes scolaires, en tout cas beaucoup. Mais là, dans ce contexte, la particularité c'est qu'on est dans une structure, enfin ces modulaires sont plus petits que ce qu'ils avaient initialement, donc de fait déjà il est envisagé de faire des adaptations et de surcroît avec la hausse des effectifs.

**M. PELAIN, Maire :**

Y-a-t-il d'autres remarques ? Il n'y en a pas. Et il y a aussi la cantine à 1 € qui a permis à des enfants de pouvoir manger à la cantine alors que probablement ils ne pouvaient pas y aller auparavant dans ces périodes successives de crise.

Je mets donc aux voix. Y-a-t-il des votes contre ? Des abstentions ? Je vous remercie. C'est adopté à l'unanimité.

LE CONSEIL,  
Après en avoir délibéré,

- **APPROUVE**

Les horaires de pause méridienne pour les écoles Jean Moulin A et B qui donnent satisfaction sur le terrain.

**Unanimité**

## **5- Modification des secteurs scolaires des écoles maternelles et élémentaires à partir de la rentrée scolaire 2024/2025**

**Rapporteur :** Madame Khady FOFANA

La Commune dispose de 13 écoles inégalement réparties sur son territoire. Un ensemble de facteurs, dont des nouveaux logements construits ces dernières années, déséquilibre les effectifs des écoles. Après étude des livraisons de logements neufs programmés dans les prochaines années et en concertation avec l'inspection de l'Education nationale et les directeurs d'école, il est proposé de modifier légèrement les secteurs scolaires des écoles, comme présenté dans la note de synthèse, afin de permettre un rééquilibrage permanent. Ces modifications ne concerneront que les élèves intégrant au cours préparatoire en septembre 2024, s'ils n'ont pas de frères et sœurs déjà scolarisés pour ne pas séparer les fratries ou les nouvelles familles arrivant à Villeneuve la Garenne. Afin de faire respecter cette nouvelle sectorisation, les demandes de dérogation seront accordées uniquement pour les motifs retenus par la commission en charge des dérogations : handicap ou maladie de l'élève, motif pédagogique demandé par l'Education nationale.

Alors nous avons fait une réunion la semaine dernière, il me semble, et on a convié les parents dans leur globalité à venir assister à cette réunion. Et lors de cette réunion, on leur a expliqué un peu comment les choses se passaient.

Certains étaient inquiets, et comme je viens de le dire là, ça ne concernera que les enfants qui arrivent nouvellement sur les écoles, enfin ceux qui viennent de l'extérieur et ceux qui n'ont pas de fratrie. Et on a également précisé les rues qui étaient concernées. Je tiens à préciser que c'est vraiment une petite, on va dire, réorganisation par rapport au contexte pour éviter dans un premier temps aussi sur certaines écoles des fermetures. Et vraiment on a été à l'écoute des directeurs plutôt du côté nord qui nous ont fait part de leurs inquiétudes justement par rapport à la baisse des effectifs. L'idée dans un premier temps, c'est vraiment de rééquilibrer à la marge en vue de ce que je viens de vous expliquer, mais ultérieurement bien évidemment nous irons beaucoup plus loin.

**M. PELAIN, Maire :**

Merci. Je vous laisse couper votre micro. Y-a-t-il des questions ou des remarques ? M. MASSOU.

**M. MASSOU :**

Ce rapport soulève une question très importante qui dépasse les évolutions marginales proposées lors de ce Conseil je trouve. Parce que, actuellement on a une saturation de Jules Verne, mais c'est le résultat des constructions nouvelles notamment sur la Bongarde, donc les quartiers sud. Les modifications disent anticiper pour les années 2025-2026 avec des constructions prévues sur les quais Sisley, quais d'Asnières, Augustin donc là ce n'est pas encore habité mais les constructions ne vont pas tarder soit à démarrer, soit c'est en cours. Donc là il y aura quelques élèves de plus à avoir, mais ça c'est le court terme. Je crois qu'on a besoin d'anticiper aussi sur le long terme pour les maternelles, pour les élémentaires, mais aussi pour les collèges, en prenant en compte les futurs logements prévus sur Gallieni, sur le centre-ville, sur la zone du Quartz, je n'ai pas fait le total du nombre mais on est quand même dans des chiffres-là qui deviennent conséquents, beaucoup plus conséquents que les quelques opérations sur les quais. Et donc on est bien obligé, et je ne parle pas des réalisations là sur le très long terme en fonction des terrains libérés par les lignes haute tension. Pour le moment, on n'a pas encore débattu ici de ce que deviendraient ces terrains, mais il y aura évidemment, je pense, une part de logements puisque y compris dans le SDRIF que je lisais, il y a une demande de densification dans les zones proches dans la petite couronne. Donc anticiper les arrivées nouvelles, mais aussi l'évolution démographique parce qu'on est dans un phénomène qui est contradictoire. Il y a évidemment de nouvelles constructions qui vont entraîner l'arrivée de nouveaux élèves à court terme, à moyen terme, à long terme, mais aussi on est face à une évolution démographique qui est en forte baisse, mais ce n'est pas simplement Villeneuve-la-Garenne, c'est plus global en Ile-de-France, dans les Hauts-de-Seine et dans la région elle-même. Dans la note, vous annoncez qu'entre les maternelles et les élémentaires, si j'additionne les 2 puisque vous annoncez 1100 élèves en maternelle et 1820 en élémentaire, on est dans un total de 2920. Dans le PLU qui est récent, qui date de 2020, on était à 3195 élèves, soit une baisse de 275 élèves en 3 ans. Ce n'est pas rien non plus. J'ai demandé en commission des finances mais je viens d'avoir le document, donc je n'ai pas pu encore m'en servir, d'avoir les chiffres par niveau, CE1, CE2, CP, CM1, CM2 pour voir déjà si on peut avoir une idée de cette baisse démographique que tout le monde annonce, mais je n'ai pas eu le temps. Et je crois que ça demande un travail qui concerne l'ensemble des élus, c'est voir les répercussions en termes futurs de locaux nécessaires pour tenir compte, et des arrivées nouvelles, et de la baisse démographique. Alors tout n'est pas facile à calculer à l'unité près, mais quand même, sur les grandes évolutions, on est capable d'anticiper. Pourquoi ? Il n'y aurait rien de pire que de n'être que dans la modification de secteurs, comme on est en train de le faire, il y a besoin d'équipements nouveaux ! Je pense que personne n'échappera au besoin d'un nouveau groupe scolaire dans le sud, ça c'est évident quand je vois l'ampleur des constructions prévues. Et se pose évidemment la question du besoin ou non d'un troisième collège. Mais là aussi, pourquoi je dis ça, parce que j'ai été conseiller départemental, ça se prend de loin le sujet. Mais est-il vraiment nécessaire le troisième collège. Il faudrait avoir les chiffres maintenant prévus par l'évolution démographique et les arrivées nouvelles de population. Parce qu'on ne fait pas un collège pour 100 élèves de plus, soit c'est 500, soit ce sont les structures actuelles qui peuvent être agrandies aussi. Pompidou, il y a de quoi agrandir, Manet c'est plus compliqué.

Mais il y a quand même des réflexions à avoir en lien avec l'inspection académique et le département sur comment on anticipe, parce que là aussi ça ne se fait pas du jour au lendemain, y compris des agrandissements d'existants, pour accueillir au bon niveau l'ensemble des élèves. Je rajouterai d'ailleurs que dans le primaire, les dédoublements de classe prévus demandent des locaux plus grands ou même plus de locaux puisque ça, ce sont des décisions gouvernementales, quand on dédouble, il faut des salles en plus. Voilà, moi je serais quand même demandeur de voir si un travail est engagé sur cette prospective à long terme et à moyen terme pour voir quelles sont les décisions à prendre et les terrains à garder et les constructions envisagées, primaires et collèges. Vous le comprenez aussi dans mon intervention, je pense que décider aujourd'hui par idéologie d'un troisième collège privé catholique est complètement anachronique. C'est une aberration parce qu'on n'est pas dans une ville où la demande supplémentaire de places laisse la place pour un collège, fut-il privé. Et en plus tout le monde voit bien le climat dans lequel nous sommes actuellement sur ce rapport aux écoles privées, je ne suis pas sûr que ce soit le moment de s'engager dans une telle perspective. Je vous renvoie au débat avec la nouvelle ministre, mais aussi il y a 2 pages encore ce matin dans Le Parisien, je vous conseille de lire tout ça, et vous verrez que ce n'est quand même pas si simple de dire « le privé a réponse là où le public ne l'a pas ». Ce n'est pas vrai, ce n'est pas ça la vie, le privé est surtout un lieu de sélection sociale plus qu'un lieu de réussite pour tous. Merci.

**M. PELAIN, Maire :**

Merci. Est-ce qu'il y a d'autres prises de parole ? Allez-y.

**M. LAGARDE :**

Moi je vais faire plus direct. Il y a énormément de nouveaux arrivants justement dans le sud et par-delà l'A86. Il faut traverser l'A86. C'est vrai alors par en-dessous, par au-dessus, il y a la question de la passerelle qui va être peut-être ouverte. Du coup, quelles sont les réflexions vis-à-vis de cette difficulté.

**M. PELAIN, Maire :**

Allez-y Mme FOFANA, je compléterai.

**Mme FOFANA :**

Alors M. MASSOU, il y a des choses avec lesquelles je suis d'accord avec vous, d'autres sur lesquelles je le suis moins. Dans un premier temps, vous avez évoqué le fait que dans le sud les écoles soient beaucoup plus chargées que dans le nord. De fait, nous avons un groupe scolaire dans le sud et nous en avons 2 dans le nord. En ce qui va concerner le fait qu'il y ait beaucoup d'élèves et que l'école peut-être craque, c'est lié au dédoublement des classes, on n'a pas plus d'élèves. Depuis plusieurs années maintenant, vous l'avez dit plus ou moins, les effectifs baissent partout et pas simplement sur Villeneuve-la-Garenne. C'est un constat qu'on fait puisque je siège au CDEN, c'est un constat qu'on fait sur le département et c'est d'ailleurs très alarmant. Vous aviez également parlé des nouvelles constructions, je laisserai peut-être le maire approfondir sur ce sujet, mais toujours est-il que l'année dernière, le constat qu'on a eu à faire, c'était que malgré la livraison, en tous cas il y a 2 ans, malgré la livraison vous savez des appartements en face du Quartz, donc la Bongarde, on n'a pas eu plus d'inscrits, on a eu un enfant au collège et 2 enfants en élémentaire. Donc la vraie question aujourd'hui je pense, c'est de voir quelle est la corrélation directe entre le nombre de personnes qui vont venir habiter sur la Ville et la répercussion qu'il va pouvoir potentiellement y avoir sur nos établissements. Pourquoi je vous dis ça ? Parce que vous disiez que cette petite modification de secteur peut-être, ça ne servait à rien, mais bon peut-être qu'on aurait pu aller plus loin. Elle sert dans le sens où ça peut potentiellement nous éviter des fermetures de classes. C'est ce dont il est question, là. Et certains directeurs nous ont alertés sur cette problématique que nous avons entendue et nous avons travaillé en étroite collaboration sur cette problématique. Les effectifs baissent en élémentaire et ça va continuer longtemps. La vraie question, et vous l'avez soulignée, c'est sur les collèges.

Effectivement actuellement on n'est pas sur ces problématiques-là et ça tend à s'amplifier puisqu'on va avoir à un moment donné beaucoup de collégiens. Pour conclure, cette sectorisation est nécessaire, les effectifs baissent sur la ville de manière générale et nous faisons en sorte de prendre tout ça en considération pour pouvoir pallier des fermetures éventuelles de classes, c'est tout ce dont il est question actuellement. Et soyez assuré du fait qu'avec les équipes municipales, d'ailleurs mes services que je remercie pour le sérieux de leur travail et pour la qualité de leur travail en partenariat, j'insiste bien, avec l'Education nationale et notamment l'inspectrice, et le DASEN qui surveille aussi puisqu'on travaille en étroite collaboration avec lui, c'est quelque chose qui est réfléchi, pensé. Chaque étape est importante et le moment venu, quand les effectifs liés à l'augmentation de la population interviendront, je ne dis pas qu'on verra à ce moment là parce qu'il faut anticiper, mais je pense qu'on a le temps. On n'est pas du tout dans cette configuration.

**M. PELAIN, Maire :**

Merci. Effectivement, le nombre d'élèves baissent, par contre le nombre d'habitants augmente. Depuis 2020, on a eu 800 habitants en plus à Villeneuve-la-Garenne et les projets n'ont pas encore été livrés sur les quais de Seine ou dans d'autres secteurs. Je l'ai toujours dit, on passera de 25 à 35 000 habitants dans les 15 ans qui viennent, donc l'erreur serait justement de ne pas travailler sur les équipements correspondants. Et donc le plus compliqué en fait c'est le foncier. On a un foncier à 4 km de Paris qui est très cher et aujourd'hui, pour les écoles maternelles et élémentaires, les fonciers sont fléchés et les fonciers sont réservés pour ces futures écoles, parce que même si les élèves baissent aujourd'hui, vous aurez de toute façon à un moment donné, et ce sont les études prospectives que nous avons effectuées qui le démontrent, une hausse du nombre d'enfants pour les écoles maternelles, élémentaires et de collégiens. Pour le sud, une école primaire et une école maternelle sont prévues, le foncier est fléché et en temps venu, leurs constructions seront lancées. Pour le troisième collège, M. MASSOU, je ne vais pas lancer le débat aujourd'hui, mais ce troisième collège sera nécessaire également à un moment donné et je pense qu'il sera privé.

Je mets donc cette délibération aux voix. Y-a-t-il des votes contre ? Des abstentions ? 2 abstentions. Des votes pour ? C'est adopté à la majorité.

LE CONSEIL,  
Après en avoir délibéré,

• **APPROUVE**

La nouvelle sectorisation des écoles maternelles et élémentaires applicable à compter de la rentrée de septembre 2024.

**Pour : Liste majoritaire  
M. LAGARDE et M. PELEAU  
Villeneuve libre et engagée pour agir  
Villeneuve la Gauche écologique et solidaire  
Abstentions : Union pour Villeneuve**

**6- Bilan annuel des cessions et acquisition immobilières réalisées par la Ville pour l'année 2023**

**Rapporteur :** Monsieur Alain-Xavier FRANCOIS

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, vous avez reçu un tableau détaillant les acquisitions et les cessions réalisées par la Commune sur l'année 2023.

Il est donc proposé au Conseil municipal de bien vouloir approuver le bilan annuel des cessions et acquisition immobilières réalisées par la Ville pour l'année 2023.

**M. PELAIN, Maire :**

Merci. Y-a-t-il des remarques ou des questions ? Il n'y en a pas, je mets donc aux voix. Des votes contre ? Des abstentions ? C'est donc adopté à l'unanimité.

LE CONSEIL,  
Après en avoir délibéré,

- **APPROUVE**

Le bilan annuel des cessions et acquisition immobilières réalisées par la Ville pour l'année 2023.

**Unanimité**

## **7- Communication du rapport 2023 en matière de développement durable au sein de la Commune de Villeneuve-la-Garenne**

**Rapporteur :** Monsieur Alain-Xavier FRANCOIS

Bien que la Ville de Villeneuve-la-Garenne ne soit pas contrainte par la législation et la réglementation en vigueur, il est d'usage depuis 2017, de présenter au Conseil municipal, préalablement au débat concernant les orientations budgétaires de la Ville, un rapport spécifique en matière de développement durable au sein de la collectivité. Nous pouvons notamment relever pour l'année 2023 : l'inaugurations de deux stations Vélib, une au niveau de Quartz et une au niveau du quartier Jean Moulin, et ce n'est pas dans le récap, mais en tous cas pour 2024-2025, on prévoit d'en ouvrir du coup dans le centre de la ville. On peut noter également le renforcement de la collecte des encombrants, la collecte des biodéchets au niveau des crèches, les travaux de rénovation énergétique réalisés à la piscine ou encore à la Fabrik, la construction d'un projet de géothermie, l'élaboration d'une « charte des écogestes » pour les agents de la Commune ou encore l'approbation par le Conseil Municipal du schéma d'intention cyclable que l'on a vu il y a quelques semaines, l'approbation du SPASER ou la mise en place du « forfait mobilité active » permettant d'octroyer une prime annuelle aux agents effectuant les trajets professionnels en vélo ou covoiturage.

Il est donc proposé au Conseil municipal de bien vouloir prendre acte de la communication du rapport 2023 en matière de développement durable au sein de la Collectivité.

**M. PELAIN, Maire :**

Merci. Y-a-t-il des remarques ? M. MASSOU.

**M. MASSOU :**

Alors c'est un rapport fort intéressant, donc vraiment il est très utile et il est bien fait, il est très complet. Mais il fait un peu doublon sur certains sujets avec le débat qu'on aura sur les OB, il y a quand même des, il est plus concret que le document d'orientations budgétaires. J'ai juste quelques sujets, mais sur certains j'y reviendrai dans le débat d'orientations budgétaires. Le premier c'est sur le transport. Actuellement, il y a l'enquête publique sur le SDRIF qui est en train de se mener, qui a été adopté par la région Ile-de-France. Il a été fait le choix que les consultations et l'enquête étaient dans une ville par canton, donc il faut aller à Gennevilliers pour avoir accès aux documents support-écrit, mais bon on peut y avoir accès sur internet.

Moi je continue à avoir un sujet mais je le développerai un peu plus tout à l'heure sur la ligne 19 dans le SDRIF. Bon j'y reviendrai, mais évidemment dans le rapport développement durable, il n'y a rien sur des lignes nouvelles de transports collectifs, puisqu'elle a disparu de tracés possibles sur Villeneuve-la-Garenne.

Deuxième sujet : par rapport aux risques naturels et notamment aux inondations, à la lecture du rapport développement durable, je ne trouve pas qu'on, alors ce n'est pas une histoire que de la Commune, loin de là, mais je me demande si on est au niveau par rapport aux risques réels. Quand on voit ce qui est en train de se passer dans certains territoires dans le pays, je me demande si l'anticipation est assez efficace et au niveau qu'il faudrait avoir, notamment sur un projet d'aménagement des quais de Seine, parce que le rapport parle, je l'ai mis entre guillemets, d'une murette anti-crue. Murette anti-crue, quand je vois ce qui se passe dans certains territoires, la murette anti-crue, ça renvoie à un truc qui n'est pas sérieux quoi, qui n'est pas sérieux, qui n'est pas au niveau. Donc je me demande quand même s'il ne faudrait pas bousculer un peu plus ceux qui sont responsables de ces sujets pour voir comment il y a des investissements plus lourds sur les bords de Seine. On a quand même eu 1910, tout le monde dit que ça peut revenir, il y en a qui chaque fois que la Seine monte commencent à flipper un peu, mais ce n'est pas que le bord de Seine qui est concerné, on est dans un territoire où c'est tout le territoire de la Commune qui demain est envahi par les eaux s'il y a une montée de la Seine. Donc voilà je trouve que dans le rapport développement durable, cet aspect risques naturels n'est pas obligatoirement traité au bon niveau.

J'ai un sujet aussi sur les JO. J'ai vu la plaquette « Vive les Jeux », elle est très bien, beaucoup de choses, pour les sportifs c'est très bien. Mais alors, ça ne dépend pas de la majorité actuelle, mais quand vous étiez dans la majorité précédente pour pas mal d'entre vous, parce que la décision des JO, elle date et les projets qui ont été intégrés aux JO auraient dû être négociés par la majorité précédente, ce n'est pas les trois dernières années que les projets sont négociés. Et donc je pense qu'on a raté le coche de faire de Villeneuve-la-Garenne un vrai partenaire des Jeux, pas simplement en termes d'initiatives pendant les Jeux, en termes de projets pour la Ville porteurs pour le devenir. Je ne veux pas copier, parce qu'on n'est pas dans les mêmes configurations, mais je vous renvoie quand même à l'interview ou à l'article qui concerne le maire de L'Ile-Saint-Denis dans Le Monde où quand il fait la liste de tout ce qu'il a obtenu dans le cadre des JO, ça aurait été pas mal, sans avoir obligatoirement le même niveau, d'en avoir pas mal.

Dernière chose : sur l'habitat, il ne peut pas y avoir développement durable, ou alors on exclut des populations, sans le respect du droit au logement pour tous. Ça ce n'est pas possible. La déconnexion entre développement durable et vie concrète des gens ne peut pas être sur des sujets aussi importants. Et donc dans le document, il y a l'habitat existant, mais il n'y a pas la prise en compte, et comment on s'y attaque, du logement de tous ceux qui sont demandeurs. Je voudrais bien savoir combien il y a de demandeurs aujourd'hui qui concernent Villeneuve-la-Garenne, combien il y a d'attribution par an, il y a des endroits où c'est en gros 1 attribution sur 10 demandes et encore c'est les villes qui, même pas. Et donc je ne comprends pas que cette question du logement dans un rapport développement durable ne soit pas plus abordée aujourd'hui. Voilà mes remarques, mais je voterai, ce n'est même pas un vote, on vote pour dire qu'on en a eu connaissance.

### **M. PELAIN, Maire :**

Sur les 3 points, sur les transports, effectivement la ligne 19 fait le tour par plutôt Argenteuil, monte vers le nord pour aller vers les aéroports. Par contre, on a positionné avec le territoire la prolongation de la ligne 4 parce que c'est une des possibilités. Ensuite, il y a tout le travail que l'on doit faire sur l'accès aux gares du Grand Paris. Il ne faut pas oublier qu'on a quand même la gare des Grésillons qui accueillera la ligne 15 et qu'elle est à peine à 1 km de la mairie. Et on travaille, on était en copie du PPA à la Préfecture avec la Métropole et Monsieur le Préfet des différents services de l'Etat. Et a été par tous les services mentionnée l'importance de travailler sur la fameuse passerelle qui, vous l'avez dit, n'a jamais été prévue celle-ci où négociée, donc on essaye de rattraper le retard, pour rejoindre L'Ile-Saint-Denis et attraper le site propre pour aller jusqu'à Pleyel. Donc il y a ces 2 possibilités, Grésillons, Pleyel et la possibilité du prolongement de la ligne de la ligne 4.



Sur la question des Jeux Olympiques, je ne suis pas sûr qu'avoir le village olympique sur notre territoire soit une bonne idée, on en parlera dans la question. Si, vous avez cité l'Ile-Saint-Denis avec tout ce qu'ils avaient pu avoir. Ce qu'ils ont pu avoir et ce qui est le plus visible aujourd'hui, le plus impressionnant, c'est le village olympique, on en parlera sur les questions d'héritage ensuite. Effectivement, il y a du retard qui a pu être pris sur les négociations, à l'époque lié à la place de Villeneuve-la-Garenne au sein des JO ou de ce très bel événement. On a quand même, je tiens à le souligner, pu démonter 8 km de lignes à haute tension, ce qui n'est pas rien et ça c'est grâce aux négociations, et je le dis très franchement, des majorités précédentes et des maires précédents également qui comme nous se sont battus pour pouvoir démonter ces lignes, c'est quand même très important 2 x 4 km de lignes à haute tension. Sans les Jeux Olympiques, nous n'aurions pas pu bénéficier de ce démontage-là.

Sur la question des inondations, la Métropole aujourd'hui travaille d'arrache-pied sur ce sujet-là. Et d'ailleurs, il y a eu les tests des batardeaux qui seront mis en place à Villeneuve-la-Garenne, il y a quelques semaines et quelques mois. Et aujourd'hui, le président de la Métropole qui préside le programme d'actions et de prévention des inondations permettra dans quelques années, ce n'est pas tout de suite, de diminuer la montée des eaux, ce qui permettrait d'éviter la terrible crue du début du siècle dernier.

Est-ce qu'il y a d'autres remarques ? Oui.

**M. HADDOUCHE :**

Alors M. MASSOU, concernant les JO 2024, c'est sûr que c'est l'Etat qui avait fléchi le 93, et d'ailleurs c'est une très bonne idée pour rattraper tout le retard effectivement d'investissements concernant justement tous les établissements et autres. A notre grand regret, le 92, à part Colombes qui eux ont bénéficié quand même Yves-du-Manoir, mais c'est plutôt historique, c'est 1900. Mais au-delà de ça, les JO, c'est une appellation, c'est une association et autres, mais il y a quand même les 5000 équipements en fait. L'Etat a mis un dispositif en place des 5000 équipements concernant l'héritage des JO. Et cumulés, on en est nous à plus de 4 millions d'euros. On est beaucoup plus loin que l'Ile-Saint-Denis en termes d'investissements de la Ville. Et en termes de projets, on est encore beaucoup plus loin, on a même des jeunes qui partent à Marseille pour voir la compétition de kitesurf. On s'y est attelé, mais après, c'est vrai que d'un point de vue étatique et d'un point de vue territorial, nous on n'y peut rien, mais la Ville et me concernant avec Monsieur le Maire, on s'est vraiment penché dessus et je pense que ce sera quand même une belle fête pour la Ville et on va la réussir en tous les cas.

**M. PELAIN, Maire :**

Je mets donc aux voix de bien vouloir prendre acte de ce rapport. Pas de votes contre ? Ni d'abstentions ? Je vous remercie.

LE CONSEIL,  
Après en avoir délibéré,

• **PREND ACTE**

De la communication du rapport 2023 en matière de développement durable au sein de la Collectivité.

**Unanimité**

## **8- Demande de garantie communale LLI dans le cadre de l'acquisition en VEFA par Immobilière 3F auprès de ICADE PROMOTION de 22 logements intermédiaires**

**Rapporteur** : Alain-Xavier FRANCOIS

Immobilière 3F a sollicité la Ville, par courrier du 21 juillet 2023 pour obtenir une garantie communale des emprunts dans le cadre de l'acquisition en VEFA auprès de ICADE PROMOTION de 22 logements intermédiaires (LLI) sis 59 à 61 quai d'Asnières et 28 à 34 rue des Augustins. Il est proposé au Conseil municipal de Villeneuve-la-Garenne d'accorder sa garantie à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 5 239 000 € souscrit par l'emprunteur Immobilière 3F auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt N° 153265 constitué de 2 Lignes du prêt. La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité. Sur notification de l'impayé par lettre recommandée de la Caisse des dépôts et consignations, la collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement. Le Conseil municipal s'engage pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les ressources du prêt.

Il est proposé au Conseil Municipal d'accepter cette garantie de prêt et d'approuver le projet de convention.

**M. PELAIN, Maire :**

Merci. Y-a-t-il des remarques ? M. MASSOU, allez-y.

**M. MASSOU :**

J'ai une remarque parce que moi j'avais en tête que ICADE était non seulement un promoteur qui réalise l'opération sur les quais d'Asnières et Augustin mais qu'historiquement, il était aussi un bailleur social dans certains territoires, y compris à Villeneuve-la-Garenne. Pourquoi, étant donné que c'est ICADE qui construit le projet, ce n'est pas lui-même qui réserve une partie de sa construction pour en faire des logements intermédiaires à louer ? Et pourquoi il est obligé de vendre à l'Immobilière 3F alors que lui-même avait la compétence pour directement gérer ses logements en location à des tarifs inférieurs au marché ? C'est ma deuxième question parce que le LLI n'est quand même pas du social, c'est juste en-dessous du privé. Je ne sais pas s'il y a une étude sur la différence de prix, de combien il est l'écart entre le marché du privé aujourd'hui et le marché du LLI, je ne suis pas sûr qu'il y ait une grosse différence. Comment ? 16-18-23 ? 13. Mais ma question c'est surtout pourquoi c'est l'Immobilière 3F qui est obligée d'acheter à ICADE alors que les 2 sont gestionnaires de logements sociaux.

**M. PELAIN, Maire :**

D'autres remarques ou questions ? Il n'y en a pas. Ecoutez, on leur demandera, vous pouvez juste couper votre micro. L'important, c'est que l'on puisse aujourd'hui dans ces différents projets de construction de logements favoriser le parcours résidentiel. Donc il y aura sur nos différents projets du logement social, il y aura de l'intermédiaire, il y aura de l'accession, c'est ça qui est important. Et nous avons accepté que l'Immobilière 3F qui est un bon bailleur avec qui nous travaillons puisse acheter une cage d'escalier, en fait c'est ça, pour permettre à des Villénogarenois de favoriser ce parcours résidentiel. M. FRANÇOIS a précisé les différents montants du mètre carré, 13-18,18-23, mais dans chaque projet, vous aurez de l'intermédiaire et il y aura, pas dans chaque projet, là on est sur des projets qui sont plus petits, mais sur les projets plus importants, il y aura aussi du logement social.

Pas d'autres remarques ? On met donc aux voix. Y-a-t-il des votes contre ? Des abstentions ? Il n'y en a pas, je vous remercie. C'est adopté à l'unanimité.

LE CONSEIL,  
Après en avoir délibéré,

- **APPROUVE**

D'accepter la garantie de prêt et d'approuver le projet de convention.

**Unanimité**

### **9- Modalité de versement de la prime instituée par le décret n°2023-1006 du 31 octobre 2023 portant création d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle**

**Rapporteur** : Monsieur Kiran GURUNG

Le décret du 31 octobre 2023 prévoit la possible création par l'organe délibération d'une collectivité territoriale d'une « prime de pouvoir d'achat » exceptionnelle et forfaitaire pour certains agents de la fonction publique territoriale, après avis du Comité Social Territorial. Conformément aux conditions du décret, les conditions pour bénéficier de cette prime sont les suivantes :

- Être un fonctionnaire ou agent public contractuel en poste avant le 1<sup>er</sup> janvier 2023 et être toujours en poste au 30 juin 2023
- Avoir perçu une rémunération brute inférieure ou égale à 39 000 € au titre de la période courant du 1<sup>er</sup> juillet 2022 au 30 juin 2023

Le montant versé sera d'un montant de 250 € conformément au plafond fixé par le décret précité.

Il est donc demandé au Conseil municipal de bien vouloir approuver cette prime exceptionnelle et forfaitaire pour les agents remplissant les conditions précitées.

**M. PELAIN, Maire :**

Merci. Y-a-t-il des remarques ? Il n'y en a pas, je mets donc aux voix. Des votes contre ? Des abstentions ? C'est adopté à l'unanimité et je vous en remercie.

LE CONSEIL,  
Après en avoir délibéré,

- **APPROUVE**

La prime exceptionnelle et forfaitaire pour les agents remplissant les conditions précitées.

**Unanimité**

### **10- Prise en charge de la gestion du CNAS par la Ville**

**Rapporteur** : Monsieur Kiran GURUNG

Afin d'améliorer l'attractivité de la Ville et renforcer la promotion des activités du CNAS (Comité National d'Actions Sociales), Monsieur le Maire souhaite offrir à l'ensemble des agents permanents (fonctionnaires et contractuels) leur adhésion automatique au CNAS avec l'accès à l'ensemble des prestations proposées.

Le contrat d'adhésion sera transféré sur le budget communal et revu à la hausse afin de permettre à tous les agents d'en bénéficier. La Direction des Ressources Humaines prendra en charge cette activité et sera l'interlocuteur du CNAS et pourra, ainsi, accompagner, au mieux, les agents dans leurs démarches.

Il est proposé au Conseil Municipal d'accepter de prendre en charge la gestion du CNAS.

**M. PELAIN, Maire :**

Merci. Y-a-t-il des remarques ? Il n'y en a pas, je mets donc aux voix. Y-a-t-il des votes contre ? Des abstentions ? C'est donc adopté à l'unanimité.

LE CONSEIL,  
Après en avoir délibéré,

• **APPROUVE**

De prendre en charge la gestion du CNAS.

**Unanimité**

## **11- Groupement de commande avec l'EPT pour AMO sobriété numérique**

**Rapporteur :** Monsieur Kiran GURUNG

Alors que les effets du changement climatique se font de plus en plus prégnants dans la vie des citoyens et des entreprises, accélérer la transition écologique est devenue une obligation notamment en matière de numérique. La loi du 15 novembre 2021 visant à réduire l'empreinte environnementale du numérique a pour objectifs de :

1. Faire prendre conscience de l'impact environnemental du numérique,
2. Limiter le renouvellement des appareils numériques,
3. Permettre l'adoption d'usages numériques écoresponsables.

Dans un intérêt commun, l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine et les communes d'Argenteuil, d'Asnières-sur-Seine, de Colombes, de Gennevilliers et de Villeneuve-la-Garenne souhaitent donc constituer un groupement de commandes en vue de la passation et de la conclusion d'un accord-cadre à bons de commande relatif à une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en place d'une stratégie numérique responsable.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la convention constitutive et groupement de commande avec l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine en vue de la conclusion d'un accord-cadre à bons de commande relatif à une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en place d'une stratégie numérique responsable.

**M. PELAIN, Maire :**

Merci. Y-a-t-il des remarques sur ce point-là ou des questions ? Il n'y en a pas, je mets donc aux voix. Des votes contre ? Des abstentions ? C'est donc adopté à l'unanimité.

LE CONSEIL,  
Après en avoir délibéré,

- **APPROUVE**

La convention constitutive et groupement de commande avec l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine en vue de la conclusion d'un accord-cadre à bons de commande relatif à une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en place d'une stratégie numérique responsable.

**Unanimité**

## **12- Débat d'orientations budgétaires 2024 pour le budget principal de la Ville**

**Rapporteur** : Madame Carine BANSEDE

La loi en date du 6 février 1992 dite loi « ATR » (Administration Territoriale de la République) a créé l'obligation, pour les communes de plus de 3 500 habitants, d'organiser un débat d'orientations budgétaires dans les deux mois précédant l'examen du budget primitif. Vous avez pris connaissance du rapport d'orientation budgétaire qui vous a été transmis au préalable.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir par un vote prendre acte du débat d'orientations budgétaires qui lui a été transmis.

Je donne la parole à Monsieur le Maire.

**M. PELAIN, Maire :**

Merci. Chers collègues, voilà une habitude prise maintenant depuis le début du mandat que de prendre le temps de revenir sur notre projet politique au moment où il vous est demandé de prendre acte du cadre général de notre orientation budgétaire pour l'année à venir. Si ce débat annuel est obligatoire et prévu dans le cadre de la construction budgétaire des collectivités, il n'en est pas moins important dans le rappel de notre cap, mais aussi de la définition de notre feuille de route au service des Villénogarennois et au service de notre Ville. Le rapport d'orientations budgétaires qui vous est soumis ce soir est donc en chiffres l'outil de nos actions actuelles et futures. Le cadre dans lequel nous allons voter le budget reste indéniablement ambitieux, conscient et viable. C'est exactement cette rigueur d'actions que nous animons au quotidien avec assiduité et minutie pour mener à bien nos projets. Ces projets, ils avancent, vous l'avez constaté, cette année 2023 a vu des vestiges du passé disparaître pour aider à faire naître le futur. Les élus qui m'entourent, aussi bien que les services que je salue pour leur engagement et leur ténacité ont ensemble participé à ce chantier désormais ouvert depuis 2020. Les avancées sont réelles, je pense par exemple aux lignes à haute tension, on en parlait tout à l'heure, dont la moitié d'entre elles ont disparu, libérant l'espace qu'elles occupaient depuis beaucoup trop longtemps ; la halle de marché historique elle aussi a été démolie pour laisser dans quelques temps la place à notre tout nouveau marché en cœur de ville. En 2023, plusieurs projets importants se sont également réalisés : un nouveau poste de police municipale, une première maison de santé, des terrains de basket, une nouvelle bulle de tennis. Des équipements municipaux, jamais rénovés jusqu'alors, l'ont aussi été comme les vestiaires de Cattiau et encore l'isolation et les façades de la Fabrik. L'année 2023 a vu donc une avancée considérable dans la réalisation de nombres de nos projets. Si je vous cite ces quelques exemples, c'est pour rendre palpable l'action que nous projetons lorsque nous vous présentons notre rapport d'orientations budgétaires pour l'année à venir. Il nous permet, pour le reste de l'année, de continuer à réaliser la tâche que nous nous sommes donnés. Pour 2024, la tâche sera aussi grande qu'ambitieuse. Grande d'une part, car elle est multiple. Je dois rappeler encore ici qu'aucun équipement n'était sorti depuis 2011. Avec mon équipe, nous avons initié un véritable projet de ville, lancer une véritable modernisation de nos services et lancer plusieurs projets phares pour attraper le retard accumulé au cours de ces dernières décennies.

Alors ceux que l'on entendrait encore essayer d'attaquer péniblement et maladroitement notre action ont bien de la chance de pouvoir parler de ce qui se passe à Villeneuve-la-Garenne et de nos projets, ils nous diront peut-être merci lorsqu'ils comprendront ce que nous faisons pour les Villénogarennais. D'autre part, notre tâche sera ambitieuse car c'est bien ce que notre Ville mérite aujourd'hui. Nous œuvrons avec ambition et ténacité pour cette Ville qui devient véritablement la porte d'entrée des Hauts-de-Seine. Dans ce rapport d'orientations budgétaires, nous allons pouvoir continuer à travailler sur des axes majeurs et structurants du budget que nous vous présenterons en avril. La stratégie financière du mandat mise en œuvre depuis le budget 2021 doit permettre le développement durable et responsable de notre territoire, tout en finançant notre projet. Cette stratégie sera poursuivie en 2024 et les prochaines années. Elle vise à préserver les équilibres financiers sur la durée du mandat. Ce rapport d'orientations budgétaires accorde donc la priorité à la maîtrise des dépenses de fonctionnement, malgré l'inflation et les différentes réformes haussières, à la conservation d'une épargne brute à hauteur de 2 millions d'euros, à l'investissement, pierre angulaire de notre action, à la gestion dynamique et le volontarisme du foncier du patrimoine, à la poursuite de la maîtrise de notre endettement, à la recherche de cofinancements et de recettes nouvelles, à la réalisation de plusieurs aménagements structurants pour améliorer la qualité de vie et préparer l'avenir, au maintien d'un haut niveau de service pour les Villénogarennais. Sur le plan de nos services publics en effet nous entendons garder une continuité forte de l'accès facilité au bouquet de services que nous proposons aux habitants. Allant au-delà du bloc de compétences communales, et cela est bien un choix politique que nous faisons, nous souhaitons apporter à l'ensemble de nos habitants un service public de qualité répondant aux besoins et autres demandes. Parallèlement, et durant cette année 2024, nous assisterons à la poursuite du projet de ville que nous avons initié avec notamment le lancement des travaux de notre future halle de marché, de l'extension de l'hôpital nord, de la ferme urbaine à la Bongarde ou encore la fin des travaux de réhabilitation lourde de notre piscine municipale que nous inaugurons demain soir. Bref les équipes précédentes n'avaient plus l'ambition de relever Villeneuve-la-Garenne. Nous, nous agissons pour attraper le retard accumulé. C'est aussi ça l'ambition de ce cadre d'orientation budgétaire. Il nous donne la marge d'actions dont notre Ville a tant besoin. Car nous menons en vérité un projet qui n'aura de sens que s'il peut être mené sur une quinzaine d'années. Le cadre d'orientation budgétaire que nous vous proposons ce soir mérite de pouvoir se déployer pleinement pour permettre d'avancer sur notre projet ambitieux dans tous les domaines. Il est aussi un moteur, laissant derrière lui des décennies d'inertie, le changement d'une ville en profondeur ne se décrète pas, mais il s'accompagne et prend du temps. Si ces 3 premières années de mandat ont été jalonnées de crises, mon équipe municipale et moi-même avons tenu le cap que nous nous étions fixés. En 2020, nous avons fait un pacte, celui de faire de notre mieux avec énergie et détermination pour que Villeneuve-la-Garenne redevienne agréable, attractive, résiliente. Ce n'est pas un pacte de formules, c'est celui passé en se regardant au fond des yeux et du cœur, celui qui oblige, cette année encore, nous continuerons à honorer ce pacte.

Allez-y, si vous voulez prendre la parole M. BENTAJ.

### **M. BENTAJ :**

Merci de nous donner la parole je vais vous communiquer un communiqué de l'opposition. Etant donné que c'est votre avant-dernier débat budgétaire, mon objectif n'est pas de vous convaincre de changer d'orientation. Cependant si j'y arrivais, il serait déjà trop tard. Mon intervention est principalement destinée à nos concitoyens afin de leur présenter les résultats de votre gestion des fonds publics et prendre date avec l'histoire. Et je ne vais pas aller par 4 chemins pour le faire. Nous allons nous écraser contre un mur. Et comme vous aimez répéter, je le répète aussi, nous allons nous écraser contre un mur ! Pourquoi ? Pour éclairer le présent et anticiper le futur, un bref rappel de la trajectoire financière de notre chère Ville est nécessaire et notamment celle de la dette municipale parce qu'elle est éclairante. La dette de la Ville avoisinait les 50 millions d'euros en 2014 et notre capacité de remboursement était très faible en raison d'un faible niveau d'épargne. Autrement dit, nous étions une famille surendettée. Sous la direction de M. Alain-Bernard BOULANGER, un important travail a été accompli. Un investissement maintenu entre 4 et 5 millions d'euros par an, sans jamais recourir à l'emprunt et un remboursement de la dette qui s'est poursuivi jusqu'en 2019 pour atteindre 32 millions d'euros.

Somme toute, une gestion saine des deniers publics d'un point de vue ratio financier. Plus encore, M. Alain-Bernard BOULANGER avait laissé une réserve financière de 22 millions d'euros. Le budget de 2019 a été voté sous votre mandat. Ainsi, vous avez hérité de la situation suivante : 32 millions d'euros de dettes, une cagnotte de 22 millions d'euros, donc somme toute que 10 millions d'euros de dettes et une capacité d'investissement annuel de 4 millions d'euros. Quand j'étais maire-adjoint des finances, la dette est restée stable en 2020 et en 2021. Et nous avons cantonné la progression des charges générales et du chapitre 12 donc du personnel respectivement à 10 millions d'euros et 27 millions d'euros, sans jamais augmenter les impôts et taxes, parce que jamais ça n'a été une promesse de votre campagne électorale. Depuis, vous n'avez plus délégué les finances et aucun contre-pouvoir au sein de votre majorité n'est là pour vous raisonner, ce qui nous laisse dans une situation inédite. Vous travaillez directement avec la direction financière et vous êtes l'unique politique, par-dessus tout le patron de l'administration, face à des personnels techniques qui ne feront que ce que leur patron leur demande. Mais dans ce rapport d'orientations budgétaires Monsieur le Maire que vous nous avez adressé et malgré la vigilance des gardiens du temple, des indices ont été laissés, non pas pour nous éclairer parce que nous sommes sachant, mais plus pour nous alerter sur votre folie budgétaire. Vous avez augmenté le poste de fonctionnement de presque 3 millions d'euros et vous envisagez d'augmenter d'un autre 1 million d'euros en 2025 pour atteindre la somme de 14 millions d'euros en matière de fonctionnement, vous faites passer de 10 à 14. Cela représente une croissance de 40 %. Le chiffre de l'augmentation de la taxe foncière était de 40 %. Votre score aux élections municipales dans les quarantaines, le taux de participation à Seine Park de 40 %, la fameuse société privée à qui vous avez confié la gestion du stationnement et pour lequel des enseignants et des habitants sont présents pour pouvoir contester votre politique de gestion de stationnement dans la Ville. Il faut croire que 40 % est un chiffre qui vous est fétiche. En 2023, la masse salariale est passée de 27 millions à 28 millions, et vous envisagez une augmentation de 17 % pour atteindre environ 31 millions d'euros en 2026, c'est totalement fou. Passer le budget de fonctionnement de 10 à 14, la masse salariale de 27 à 31 millions d'euros, aucune collectivité saine d'esprit ne fait ce que vous faites. Une importante part des nouveaux impôts prélevés dans le cadre de la taxe foncière est destinée à votre nouveau train de vie. Vous ne vous intéressez pas à l'amélioration des conditions d'accompagnement de nos concitoyens, vous ne vous intéressez pas à la formation de nos agents, ni à la sécurisation de leur parcours professionnel. Malgré les audits qui ont mis en évidence les conditions de travail dégradées, aucune mesure n'est prise pour améliorer les conditions de travail de nos agents. Nous ne sommes pas dupes Monsieur le Maire. Le service à la population n'a pas évolué si ce n'est son volet animation et cette politique de l'occupationnel que vous déployez à tout va, comme si nos jeunes et moins jeunes cherchaient juste à occuper leur temps libre et qu'ils ne cherchaient pas à s'émanciper par l'école, par les études et par le travail. Comme si nous adultes, nous avions besoin d'être infantilisés par vos animations à tout va et que nous n'avons aucune exigence quant à l'éducation de nos enfants et des services à la population en matière de santé, de mobilité et de cadre de vie. En ce qui concerne les investissements, ils progressent assurément, mais avec des priorités qui vous sont propres et certainement pas celles de nos concitoyens. Vous avez d'ailleurs préféré une halle de marché à un groupe scolaire. Cependant, l'investissement est réalisé en utilisant la dette et non pas en ayant recours à des fonds propres. Et c'est la double peine. Vous nous taxez pour augmenter votre train de vie et vous nous endettez pour des investissements qui ne sont pas notre priorité. Autrement dit, vous pénalisez la génération actuelle avec des impôts et des taxes lourdes et vous laissez un fardeau de 50 millions d'euros en 2026 à nos générations futures. Et nous voilà revenus en 2014. Tout cet effort de 2014 à 2022, alors même que vous étiez maire-adjoint en charge du logement et de l'habitat et que vous avez accompagné cette politique de gestion et de réduction de la dette, tous ces sacrifices ont été inutiles. Compte tenu de tous les coûts qui sont partis, tous les programmes lancés, nous sommes certains que vous n'aurez le choix que d'augmenter les impôts et taxes à nouveau ou lancer un plan de restructuration douloureux pour nos agents et réduire le service à la population. Alors Mesdames et Messieurs, gardez en tête qu'il n'aura été que cette personne qui a augmenté la dette en la ramenant à 50 millions d'euros, qui aura augmenté les taxes de 41 % et a vidé l'épargne des Villénogarennois de 22 millions d'euros. Merci.

**M. PELAIN, Maire :**

M. MASSOU.

## M. MASSOU :

Deux remarques préalables. Première remarque, ce débat sert-il à quelque chose. Allez-vous d'ici le budget tenir compte des opinions émises ce soir ? Si nous restons sur le temps court, d'ici le 4 avril, date d'adoption du budget, je ne le pense pas. Celui-ci, je le crois et je pense, étant sans doute déjà largement ficelé et en cours d'impression presque. En même temps, je continue à intervenir dans le débat d'orientations budgétaires parce que je ne pense pas que ce soit complètement inutile. Je reste convaincu sur la durée, sur le temps long, il y a des idées que nous avançons qui font leur chemin et qui peuvent à terme être prises en compte. Le problème c'est qu'elles sont souvent prises en compte un peu trop tard. C'est mon expérience d' élu ici depuis 1995, ça ne me rajeunit pas. Je pourrais prendre de multiples exemples. En 95, quand j'ai été élu, on était encore dans le tout voiture en région parisienne. Il y avait un projet porté dans le camp de M. PREVOT qui était de relier Villeneuve-la-Garenne à Antony par des 4 voies souterraines en voiture, un tunnel. Ce fut le temps où en lien avec un changement de majorité à la Région, les transports collectifs ont retrouvé toute leur place. Villeneuve-la-Garenne a vu l'arrivée du T1. Evidemment, ça date un peu, aujourd'hui il doit être rénové, on nous dit que ça ne va pas tarder, tout le monde attend quand même avec impatience les rames nouvelles suite à l'allongement des quais en Seine-Saint-Denis. Je me rappelle aussi des batailles, ici peu s'en rappelle, mais on avait une cité scolaire Pompidou où il y avait un lycée et un collège dans des locaux qui n'étaient pas acceptables pour les populations. Le lycée a été reconstruit, le collège aussi. Il y a eu la rénovation des quartiers Caravelle, des quartiers sud. Il y a eu plus récemment le choix de passer à des cantines scolaires avec le SYREC alors que ça faisait quand même des années qu'en tant qu'opposition, nous demandions de sortir de la délégation à SODEXO ou à ELIOR. Même chose sur le centre-ville, ça avance, mais là ça fait des années que nous demandons qu'il y ait un vrai centre-ville à Villeneuve-la-Garenne et que le Boulevard Gallieni soit complètement rénové. Plus récemment encore, je fais partie de ceux qui ne pensait pas qu'on pouvait reconstruire un groupe scolaire en s'appuyant sur un montage immobilier spéculatif, aujourd'hui ce projet a l'air d'être complètement abandonné, on repart sur autre chose, c'est une bonne chose, mais ça aurait été mieux de le faire dès le départ. Et donc je suis convaincu que sur de multiples sujets, je pourrais en citer d'autres, ce que nous portons et que vous refusez aujourd'hui finira par avancer, j'y reviendrai.

Deuxième remarque préalable, nous avons besoin d'un débat financier honnête et transparent. Evidemment, le cadre européen et national décrit dans la note de présentation, nous le connaissons tous, nous le vivons, les moyens financiers des collectivités sont de plus en plus contraints, l'autonomie des collectivités n'existe plus, notre seule variable, c'est la taxe foncière qui va pour les gens encore augmenter puisque les bases augmentent de 3,9 %, donc petit à petit, ça va devenir de plus en plus lourd. Mais l'honnêteté quand même politique serait de reconnaître que ces évolutions sont des choix politiques décidés par des forces qui sont aussi dans votre majorité de Renaissance à Horizon. Et donc la schizophrénie entre la gestion communale et les décisions nationales qui handicapent les collectivités, il faut arriver à comprendre comment vous vous en sortez. Le cadre local est plus difficile à cerner et manque de transparence. Aussitôt élue, votre majorité a dénoncé la situation laissée par vos prédécesseurs. Mais que ce soit mes voisins de gauche ici dans l'hémicycle, non mais à gauche ici à droite politiquement, ou la majorité qui dirige la Ville, je trouve que vous êtes de plus en plus dans les débats « noir ou blanc », les uns et les autres. Quand vous avez été élus, vous avez dit on a une situation financière catastrophique que vous auriez découverte alors même que vous étiez dans ces majorités précédentes. J'ai le souvenir de votre premier maire-adjoint aux finances qui n'avait pas de mots assez durs pour expliquer l'état délabré de la situation et le besoin de faire des économies, encore des économies sur les dépenses de fonctionnement, notamment en réduisant les dépenses de personnel. Je n'invente pas, on était à la salle des fêtes, j'ai encore en tête tous ces discours très alarmistes sur la situation et il fallait à tout prix faire des économies, faire des économies. Une petite parenthèse, c'est quand même ce même maire-adjoint que je viens d'entendre que vous avez écarté qui aujourd'hui veut se donner des airs d'opposant radical, alors qu'il a été élu sur votre liste et votre programme. Vous avez été élu sur le même programme et sur la même liste. Essayez de revaloriser l'engagement politique avec de telles méthodes est quand même de plus en plus compliqué.



Aujourd'hui dans le document des orientations budgétaires, vous dites page 5 je cite « *la situation financière de la Ville reste, reste saine et solide, par un résultat de clôture excédentaire, par un niveau d'épargne positif, par une capacité d'absorber les dépenses anxiogènes liées à l'inflation, l'ensemble des éléments ci-dessous permet de dresser une première ébauche du budget primitif. Le résultat est estimé à ce jour en section de fonctionnement par un excédent de 5 millions d'euros, en section d'investissement par un excédent de 1 million d'euros.* » Quand je parle d'honnêteté et de transparence, c'est à ça que je fais référence. Personne ne peut croire que l'on passe d'une situation totalement catastrophique à une situation saine en 3 ans. Personne, quelle que soit l'étiquette politique de ceux qui sont élus. Donc soit elle n'était pas catastrophique, soit elle n'est pas saine aujourd'hui.

**M. BENTAJ :**

Donc vous n'avez rien compris.

**M. MASSOU :**

Non mais merci de vos jugements M. BENTAJ, je vous reconnais bien. Ça fait longtemps que je vous connais, vous ne changez pas. C'est aussi lamentable, toujours aussi lamentable.

Donc concernant vos orientations pour 2024, votre volonté persistante à vouloir réduire les dépenses de fonctionnement, donc les charges à caractère général de personnel, c'est indiqué dans le document, se heurte à des évolutions que toutes les collectivités subissent : coût de l'énergie, des matières premières, c'est vrai pour les cantines par exemple, l'actualité d'ailleurs du mouvement des agriculteurs démontre la pertinence du choix du SYREC qui essaye de proposer des produits durables et sains provenant de circuits courts. Pour les personnels, l'augmentation des dépenses, c'est dû aussi au dû au GVT, à l'augmentation du point d'indice, la prime de 200 € pour les salaires inférieurs à 39 000 €, la prise en charge du CNAS. Reste que le statut de la fonction territoriale est peu attractif et le recours aux contractuels a tendance à devenir la norme conduisant à une politique de mise en concurrence entre collectivités, l'exemple le plus flagrant c'est la concurrence pour recruter les policiers municipaux, chaque commune y va de ses petits arrangements pour offrir le mieux-disant et concurrencer la ville voisine. Je rappelle quand même que sur la police municipale, on est sur une compétence régaliennne de l'Etat et que l'Etat ne compense rien du tout sur le financement de la sécurité en créant des polices municipales, ce qui est quand même un sacré scandale. Dans ces conditions, continuer à vouloir aboutir, je cite « *à une réduction des effectifs et de la masse salariale* » c'est dans la note des OB, est une hérésie qui ne peut que se traduire par l'affaiblissement des services rendus à la population. Ce n'est pas notre vision du futur où les besoins de plus de personnels et de moyens sont nécessaires dans les écoles, à la santé, dans la propreté, moi je pourrais énumérer. Vous dites que l'augmentation de l'encadrement du périscolaire augmente les dépenses de fonctionnement. Mais ce que j'entends venant des enseignants et des parents, c'est surtout des demandes pour améliorer l'entretien des établissements, plus de moyens pour les sorties scolaires, plus de projets culturels et aussi la mise à niveau dans tous les établissements du réseau internet permettant une utilisation confortable des outils numériques. Une parenthèse sur les enseignants ou les parents qui manifestent, je l'ai dit et j'ai été le seul au précédent Conseil municipal, vous devez entendre leur demande de stationnement à 1 €. Financièrement, c'est une goutte d'eau dans le budget de Seine Park et c'est surtout une question de dignité pour une catégorie sociale qui ne demande qu'à être respectée et valorisée. Alors ayant été enseignant moi-même durant 40 ans, je ne crois pas aux menaces de départ. Le rapport de l'enseignant avec son travail, ce n'est pas de menacer de départ pour une question de stationnement. Notre rapport à notre métier est d'un autre niveau d'engagement. D'une part, les demandes de mutation sont déjà faites dans l'Education nationale depuis l'automne, donc il n'y aura pas de départ à la prochaine rentrée. D'autre part, ce qu'ils demandent est tellement facile à satisfaire, que je suis convaincu que dans une période où déjà les choix nationaux sont difficiles pour eux avec des dotations horaires et les moyens en diminution, que la majorité municipale va les entendre, faire le contraire serait, de mon point de vue, une grave erreur et je suis sûr que leur message va être entendu.

Après l'école, le deuxième sujet qui devrait être en haut de la pile des dossiers, c'est le logement. J'ai bien compris vous ne voulez plus construire de logements sociaux puisque vous voulez même en faire disparaître ou en diminuer relativement le nombre. Pour cela, vous avez le soutien de vos amis Mme PECRESSE, M. SIFFREDI et même M. ATTAL qui aujourd'hui vient au secours des villes qui sont au-dessous des 25 % pour les aider à augmenter leurs chiffres lamentables là où ils refusent de construire. Ça concerne évidemment beaucoup de villes dirigées par Les Républicains dans les Hauts-de-Seine. Tout cela sur une grande confusion dans les têtes des citoyens, logement social serait équivalent à logement des pauvres, sans savoir qu'il existe 4 catégories PLAI, PLUS, PLS, PLI. Seul le PLAI est réservé à la grande précarité, toutes les autres catégories que je viens de citer, 76 % des franciliens y sont éligibles, sans doute plus de 90 % des Villéno-garennois vu la composition sociale de la Ville. En Ile-de-France, seule 1 demande sur 10 est satisfaite chaque année. De nombreux programmes de logements privés sont en projet ou déjà en vente. J'avais évoqué ici le rôle que pourrait jouer la QUODAM dans l'achat de logements dans ces programmes pour les louer à des prix accessibles à la population de Villeneuve-la-Garenne. Dans le document d'orientations budgétaires, vous décidez d'augmenter le capital de la QUODAM de 3 870 000 €, et les SPL éCo.urbain et SPL CITALLIA entrent au capital avec 35 000 €. Et donc quid de ce rôle que pourrait jouer la QUODAM puisque vous semblez vouloir lui donner un souffle nouveau. J'avais demandé aussi qu'on ait un débat avec eux en les invitant au Conseil dans cette salle pour que les élus puissent avoir un échange avec la QUODAM pour voir quels étaient leurs ambitions et le devenir dans cette Ville. Il n'y a pas donc que l'Immobilière 3F qui peut acheter dans des programmes qui sont en train d'être réalisés ou les futurs programmes. Alors bien d'autres sujets mériteraient d'être abordés dans ce débat d'orientations budgétaires. J'ai déjà évoqué les questions d'équipements scolaires et le besoin d'y voir clair sur les besoins en réalisations nouvelles tout à l'heure dans le débat sur le développement durable, réalisations nouvelles, c'était le débat sur la nouvelle sectorisation de la Ville, les groupes scolaires à construire, à reconstruire, les capacités d'accueil dans les collèges existants avec un travail à faire avec le Conseil départemental pour leur agrandissement conduisant à abandonner définitivement le projet de collège privé catholique. Autre sujet l'accueil en crèche, où en est-on, quelle réponse aux demandes des familles et quid de la décision que vous aviez prise sur la Farandole ?

Votre document des OB et vos interventions publiques ont tendance à passer sous silence l'ampleur des contributions des autres collectivités dans les réalisations de la Ville, que ce soit en investissement ou en fonctionnement. Je prends par exemple l'exemple de la rénovation de la piscine qui va être inaugurée demain. La Commune a financé 22 %, le reste c'est l'Etat et le Département. Actuellement se déroule l'enquête publique sur le SDRIF, donc je l'ai évoquée tout à l'heure, adopté par le Conseil régional. Même si pour Villeneuve-la-Garenne, il faut aller à Gennevilliers pour participer à cette enquête, ce projet concerne notre Commune. Je regrette notamment que notre Commune n'ait pas pesé pour maintenir le tracé initialement prévu de la future ligne 19 du Grand Paris. Parce que je vous signale, il y avait un premier tracé qui faisait Nanterre La Folie, Argenteuil, Saint-Denis Pleyel, donc qui pouvait passer à Villeneuve-la-Garenne et qui ouvrait la voie à une bataille pour avoir une gare du Grand Paris Express à Villeneuve-la-Garenne. La Région a décidé de changer de tracé, je pense sous la pression des élus du Val d'Oise. Maintenant, c'est devenu la ligne 19 Nanterre La Folie, Argenteuil, Triangle de Gonesse. Je rappelle quand même que le Triangle de Gonesse, il y a un sacré débat sur le devenir de ces territoires, est-ce qu'il reste production agricole ou est-ce qu'on le transforme, on a abandonné le grand projet mais quand même il y a toujours l'idée de faire disparaître des terres agricoles, et donc je pense qu'une ligne qui va de Nanterre jusqu'au Triangle de Gonesse en rejoignant après la jonction vers Roissy est une ligne qui va amplifier le grignotage des terres agricoles. En fait, on a surtout privilégié la desserte de l'hippodrome et du Casino d'Enghien plutôt que de desservir Villeneuve-la-Garenne. Je pense que dans le cadre de l'enquête publique qui est en cours actuellement, une déclaration du Conseil municipal de Villeneuve-la-Garenne aurait été la bienvenue.

Pour terminer, le contrat actuel de développement avec le département des Hauts-de-Seine se termine, puisqu'il comportait notamment le financement de la halle du marché et la piscine. Un nouveau est sans doute en négociation. Je pense qu'il serait quand même bien que le Conseil municipal puisse être informé des projets en discussion pour que nous puissions donner notre avis avant sa signature et vous donner des idées sur les projets qui nous sembleraient pertinents de même dans ce contrat avec le Département. Merci.

**M. PELAIN, Maire :**

Merci. M. LAGARDE, allez-y. M. MASSOU, vous pouvez appuyer juste sur le micro. Merci, allez-y.

**M. LAGARDE :**

Alors forcément, tout le monde doit débattre et nous, on veut donner aussi notre avis là-dessus. Après, bon globalement sur les résultats, notre groupe est plutôt satisfait de la dynamique. Après, cette question de débat justement on est un petit peu pantois parce que c'est des tunnels en fait. Donc on n'a pas l'impression que c'est vraiment un débat. Alors est-ce que c'est le problème du Gouvernement qui a voulu imposer ça et qui appelle ça débat d'orientations budgétaires, mais là où je rejoins M. MASSOU, c'est qu'il n'y a pas du tout de débat, on prend la parole chacun son tour et puis on dit des choses. Et puis de toute façon on ne peut pas rentrer, il y a des attaques personnelles, il y a des incohérences totales. Donc c'est vrai que cette notion de débat, et c'est dommage parce que nous, on est plutôt très satisfait de ce qui se fait. Après, on n'a pas trop de détails. C'est vrai que je rejoins M. MASSOU sur les subventions, sur tous les détails dans le document, moi j'aurais aimé, bon alors déjà il y a une petite erreur page 13 je pense sur la figure 5 parce que le ratio homme-femme ne semble pas bien reporté, bon ce n'est pas bien grave. Mais après par exemple, quand je veux lire une chose, c'est-à-dire savoir l'impact de la taxe foncière par exemple, à quel moment quand elle a augmenté si vraiment ça se voit ou pas dans les chiffres qui me sont donnés, je ne le vois pas forcément non plus. C'est un petit peu ce que nous on aurait souhaité, c'est pouvoir aller plus dans le détail, pour pouvoir savoir où pousser exactement. Là, c'est vrai que c'est presque des oppositions dogmatiques qui se font ou des oppositions de personnes. Quant au stationnement qui est l'actualité, moi je trouve que le stationnement, il faut accepter qu'on réduise la voiture et qu'il faille payer pour se forcer soi-même à réduire son usage de la voiture. Ça m'est arrivé il y a à peine une heure et demi, j'allais venir en véhicule, eh bien j'ai préféré être en retard en courant plutôt que de prendre mon véhicule et venir dans la zone rouge me stationner et me dire, je ne vais pas trouver de place. Voilà j'allais prendre une prune et je me suis dit, enfin je risquais de prendre une prune vous voyez, ça me touche au portefeuille moi-même et du coup je n'ai pas pris ma voiture.

**M. PELAIN, Maire :**

Merci. Alors, plusieurs points à relever. Nous sommes d'accord sur un point M. MASSOU, c'est que l'intervention de M. BENTAJ était lamentable, vous l'avez souligné. Enfin on peut revenir sur les résultats des élections M. BENTAJ, mais il me semble qu'aux départementales, vous avez fait à peine 10 %, aux législatives, vous n'avez pas dépassé les 5 %, d'ailleurs vous n'avez pas dû être remboursé et aux dernières élections des LR du 92, vous avez été écarté tellement votre score était faible. C'est bien aussi de mettre en avant les anciens maires dont M. BOULANGER que vous n'avez cessé de critiquer ces dernières années et donc là, a priori, tout va beaucoup mieux entre vous et nous en sommes ravis. Le budget se fait en équipe, je ne fais pas le budget tout seul avec le service financier, chaque maire-adjoint, chaque conseiller délégué travaille sur le budget avec les services et nous trouvons ensuite un consensus, parce que nous ne sommes pas toujours d'accord, pour arbitrer sur les grands axes de ces budgets, donc c'est une équipe qui vit très bien et d'ailleurs, je tiens à le souligner, elle vit très bien depuis 2 ans environ, depuis qu'elle a été allégée et donc l'ambiance est bien meilleure, nous arrivons à travailler sereinement.

Sur ce qui est du marché, vous le citez régulièrement. Une précision, le marché en fait coûte exactement 14,4 millions. Alors évidemment si on estime qu'un parking souterrain, c'est un marché ou que l'aménagement d'espaces extérieurs est également un marché, l'addition est beaucoup plus importante. Le marché coûte exactement 14,4 millions. Ce marché, il est aujourd'hui financé à 72 %. Je répète, le marché est financé à 72 % et vous l'avez, on en parlait, c'est qu'évidemment chaque projet que nous lançons, ce sont des projets qui sont financés, alors peut-être qu'on n'est pas assez transparents là-dessus, par nos partenaires que sont le Département, la Métropole, la Région, l'Etat.

On n'existait pas au Conseil régional il y a encore quelques années, la Ville était blacklistée par le Département il y a encore quelques années, la Métropole est très récente. Et donc aujourd'hui, nous sommes au cœur de ces institutions qui nous permettent justement d'exister et de pouvoir être accompagnés sur ces grands projets. Depuis 2020, on a près de 25 millions de subventions qui ont été accordées par ces institutions, on en a encore 12,5 qui sont en cours d'instruction, donc on arriverait à plus de 37 millions d'aides de nos partenaires parce que nous sommes devenus une Ville attractive et que ces partenaires maintenant nous accompagnent.

Alors, vous en avez parlé, oui, le levier fiscal, c'est le seul levier que l'on peut utiliser aujourd'hui. Nous l'avons utilisé en 2022. En 2023, quasiment toutes les villes l'ont également utilisé et d'autres villes vont le faire en 2024. La situation des crises successives est évidemment très complexe pour arriver à un atterrissage. On l'a fait, on l'assume et aujourd'hui, ce levier fiscal permet justement de pouvoir dérouler notre projet pour améliorer le cadre de vie de Villeneuve-la-Garenne avec les différents équipements que nous allons livrer.

La question du logement, elle est essentielle. Je participais ce matin avec le Bourgmestre de Bruxelles sur une conférence sur la densité. Aujourd'hui, on est dans une situation, enfin l'histoire se répète, 54 c'était les 70 ans de l'appel de l'Abbé Pierre, on se retrouve dans une situation où lorsqu'on a du foncier comme on a la chance d'avoir à Villeneuve-la-Garenne, construire est une obligation morale. Nous devons construire du logement, du logement social vous l'avez dit. Alors non, je ne supprime pas du logement social, j'en reconstruis, j'en déconstruis et j'en reconstruis, mais je construis également du logement social supplémentaire. Le LLI est aussi important, l'intermédiaire, et en accession bien évidemment. Donc, nous construirons du logement, nous construirons des équipements pour répondre à l'arrivée de ces nouveaux habitants et n'en déplaise à certains, c'est un projet sur 15 ans que je suis sûr nous mènerons avec succès.

Pour le manque d'informations que vous pouvez avoir, n'hésitez pas, la preuve en a été, tout à l'heure vous avez eu les documents que vous avez demandés. Et aussi il y a les commissions. Les commissions des finances et les commissions techniques sont des commissions qui ont lieu, dont la commission des finances pour ce sujet-là, quelques jours avant le Conseil municipal où vous avez l'ensemble de la direction générale qui est présente pour pouvoir répondre à vos questions. Et je pense que ce qu'ils font, vous y participez, d'autres n'y sont jamais, mais en tout cas n'hésitez pas à ce moment-là à poser des questions. Alors je sais qu'on est filmé et M. MASSOU, je suis obligé de le dire, vous dites bon on va quand même garder certaines questions pour le Conseil municipal, mais c'est normal, mais les services sont à votre disposition à ce moment-là pour pouvoir répondre à ces informations qui pourraient effectivement vous manquer.

Alors oui c'est un débat à sens unique, en tout cas avec des prises de parole successives uniquement, mais nous pouvons prendre acte que ce débat d'orientations budgétaires a eu lieu, s'il n'y a pas d'opposition ou d'abstention. Donc nous prenons acte à l'unanimité.

LE CONSEIL,  
Après en avoir délibéré,

- **PREND ACTE**

Débat d'orientations budgétaires 2024 pour le budget principal de la Ville.

**Unanimité**

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 19h40

Fait à Villeneuve-la-Garenne, le 04/04/24

**La Secrétaire**  
**Fatma SERIR**

**Pascal PELAIN**

**Maire de Villeneuve-la-Garenne**  
**Conseiller régional d'Île-de-France**  
**Conseiller délégué de la Métropole du Grand Paris**

*Conformément aux dispositions des articles L. 2121-25 et R. 2121-11 du code général des collectivités territoriales,  
le présent compte rendu de séance synthétique sera affiché sous huitaine.*

Délais et voies de recours :

*Le destinataire d'une décision qui désire la contester peut saisir le tribunal administratif de Cergy-Pontoise d'un recours contentieux  
dans un délai de deux mois à partir de la publication de cette décision.*